

→ SCD NANCY 2 - RÈGLES DE PRÊT DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Ce tableau récapitule les règles de prêt les plus courantes dans les BU de Nancy 2.
Les périodiques font parfois l'objet de règles particulières, se renseigner auprès du personnel.

	Nombres d'ouvrages / durée de prêt		
	Etudiants	Enseignants, chercheurs	Autres publics
BU Lettres et Sciences humaines Tél. : 03.54.50.37.39 Contact mail : Patricia.Geschlecht@univ-nancy2.fr	L1 et L2 : 3 ouvrages / 14 jours	Titulaires Nancy 2 : 15 ouvrages / 100 jours	3 ouvrages / 14 jours
	à partir de L3 : 5 ouvrages / 21 jours	SarLorLux, ATER Lorraine : 5 ouvrages / 28 jours	Professionnels de bibliothèques, centres de doc., personnes morales : 15 ouvrages / 100 jours
	M1, M2 : 5 ouvrages / 28 jours	Doctorants : 8 ouvrages / 28 jours	
BU Droit et Sciences économiques Tél. : 03.54.50.37.20 Contact mail : Sylvie.Bouchoule@univ-nancy2.fr	Jusqu'au M1 : 5 ouvrages / 14 jours	Titulaires et ATER Nancy 2 : 20 ouvrages / 100 jours	5 ouvrages / 14 jours
	à partir du M2 : 10 ouvrages / 28 jours	Titulaires et ATER SarLorLux : 10 ouvrages / 28 jours	Professionnels de bibliothèques, centres de doc., personnes morales : 10 ouvrages / 28 jours
BU Gestion Tél. : 03.54.50.37.10 Contact mail : Anne.Reveille@univ-nancy2.fr	Niveau licence, ICN 1 et 2, MIEX : 4 ouvrages / 3 semaines Niveau Master, ICN 3 : 6 ouvrages / 1 mois	Enseignants Nancy 2 : 10 ouvrages / 3 mois Enseignants hors Nancy 2, Doctorants Nancy 2 et autres : 6 ouvrages / 1 mois	4 ouvrages / 3 semaines
BU IUT Nancy-Charlemagne Tél. : 03.54.50.38.66 Contact mail : scd-iuta@univ-nancy2.fr	4 livres / 2 semaines 4 mémoires / 7 jours 4 périodiques / 3 jours	10 livres / 3 mois 4 mémoires / 7 jours 4 périodiques / 3 jours	4 livres / 2 semaines 4 mémoires / 7 jours 4 périodiques / 3 jours
BU IUT Epinal - Hubert Curien Tél. : 03.54.50.48.08 Contact mail : Kristell.Gilbert@univ-nancy2.fr	6 livres / 15 jours	8 livres / 1 mois	6 livres / 15 jours
	3 périodiques / 1 semaine	5 périodiques / 1 semaine	3 périodiques / 1 semaine